

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN
SÉANCE ORDINAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue à la salle Arc-en-ciel le 8 juillet 2024 à compter de 19 h 00 :

Sont présents

Maire	Pierre Gagné
Conseillers numéro 3	Réjean Desjardins, siège numéro 1 Marc-André Routhier, siège Ghislain Collin, siège numéro 5
Conseillères	Joanie Thibault, siège numéro 2 Josée Gougeon, siège numéro 4 Annie T. Morel, siège numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Gagné, qui ne vote sur aucune proposition à moins d'avis contraire.

Sont également présents :

Robert Leclair, directeur général greffier-trésorier, et Handie Ladouceur, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe qui agissent comme greffiers de cette séance.

Nombre de citoyens présents : 7

VALIDATION DU QUORUM

Sept membres du conseil étant présents, le quorum est constaté.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 19h02

2024-07-3528 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Annie T. Morel, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant le point suivant à varia :

- Mandat à Annie T. Morel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024
- 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2024

4. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

- 4.1 Adoption des comptes à payer - juin 2024
- 4.2 Offres de services professionnels en architecture
- 4.3 Création de comités et nomination des membres

5. URBANISME

- 5.1 Demande à la commission de toponymie

6. RESSOURCES HUMAINES

- 6.1 Embauche d'un inspecteur en bâtiments et environnement

7. POINT D'INFORMATIONS

- 7.1 Bornes de recharge électrique au parc Jean-Matha Constantineau
- 7.2 Avis d'ébullition – Réseau d'aqueduc

8. VARIA

- 8.1 Mandat à Annie t. Morel – projet éolien

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

2024-07-3529 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanie Thibault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2024.

Adoptée

SUIVIS : AUCUN SUIVI

2024-07-3530 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Gougeon, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 juin 2024.

Adoptée

SUIVIS : AUCUN SUIVI

TRÉSORERIE

2024-07-3531 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2024

Il est proposé par Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à payer et l'état des revenus et dépenses pour le mois de juin 2024 tel qu'ils sont présentés :

<u>ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2024</u>		
Solde au 31 mai 2024	1 045 815,18 \$	
Dépôts taxes municipales	119 014,45 \$	
Dépôts autres revenus	6 810,89 \$	
<i>Subv. Terre publique</i>	<i>111 796,00 \$</i>	
<i>MRC Subv. Ch. Du 31 milles</i>	<i>9 948,00 \$</i>	
Intérêts	4 112,95 \$	
Total des revenus	251 682,29 \$	
Liquidités	174 143,58 \$	
Intérêt sur liquidités	428,22 \$	
Total des liquidités disponibles	1 472 069,27 \$	
Total	1 472 069,27 \$	
Chèques fournisseurs	5 543,28 \$	
Déboursés fournisseurs	33 066,37 \$	
Déboursés manuels fournisseurs	100 999,00 \$	
Paiements directs fournisseurs	264 246,44 \$	
Annulation de chèque SAAQ	-14 806,20 \$	
Salaires mensuels	56 587,31 \$	
Paiements mensuels (Camions & autres)	50 739,91 \$	
Total des dépenses	496 376,11 \$	
Solde de banque	801 121,36 \$	
Surplus libres	174 571,80 \$	
Liquidités disponibles	975 693,16 \$	

Le greffier-trésorier, Robert Leclair, certifie qu'il y avait, lors de l'émission des chèques et des paiements préautorisés ci-haut, les crédits suffisants pour payer les dépenses autorisées.

Adoptée

2024-07-3532 **OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite réaliser plusieurs travaux d'amélioration à la salle Arc-en-ciel ainsi qu'à la bibliothèque;

ATTENDU QUE ces travaux font partie de notre planification dans le cadre du programme TECQ qui est disponible pour soutenir financièrement de tels projets;

ATTENDU QUE nous devons obtenir des plans et devis professionnels pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Gougeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les offres de service de Grume Bureau d'Architecte inc, pour la préparation des plans et devis aux montants de 13200\$ et 9000\$ pour les travaux prévus à la salle Arc-en-ciel et à la bibliothèque.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 03-932-14-000.

Adoptée

2024-07-3533 **CRÉATION DES COMITÉS ET NOMINATION DES MEMBRES**

ATTENDU la volonté de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain de bien soutenir et encadrer certains départements;

ATTENDU que la création de comités est nécessaire au bon fonctionnement de ces départements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanie Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, ce qui suit;

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain procède à la création du comité d'évènements, dont les membres nommés sont Josée Gougeon et Réjean Desjardins;

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain procède à la création du comité des ressources humaines, dont les membres nommés sont Marc-André Routhier et Joanie Thibault; Et

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain procède à la création du comité d'évaluation des requêtes citoyennes, dont les membres nommés sont Annie T. Morel et Ghislain Collin.

Les comités ci-dessus créés seront régis selon les termes de la politique définissant le fonctionnement des comités municipaux qui sera adoptée lors d'une séance ultérieure.

Adoptée

URBANISME

2024-07-3534 **DEMANDE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE**

ATTENDU que la Municipalité a reçu une demande afin d'officialiser un nom de chemin;

ATTENDU que cette demande doit être adoptée et transmise à la commission de toponymie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Ghislain Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de déposer une demande d'officialisation auprès de la Commission de toponymie pour la nomination du chemin du Lac.

Adoptée

RESSOURCES HUMAINES

2024-07-3535 EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE le poste d'inspecteur en bâtiments et environnement est actuellement vacant;

ATTENDU QUE la municipalité désire combler ce poste;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux candidatures depuis l'affichage et que celle retenue comble nos attentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche d'un inspecteur en bâtiments et environnement, le tout selon les termes de la convention collective en vigueur.

Adoptée

POINTS D'INFORMATION

- Bornes de recharge électrique au parc Jean-Matha Constantineau
- Avis d'ébullition – Réseau d'aqueduc

VARIA

2024-07-3536 MANDAT À ANNIE T. MOREL – PROJET ÉOLIEN

ATTENDU QUE le conseil désire en connaître un peu plus au sujet des parcs éoliens et des partenariats possibles avec Hydro-Québec;

ATTENDU QUE la conseillère Annie T. Morel se porte volontaire afin de collecter des informations au nom du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Réjean Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Annie T. Morel de représenter le conseil municipal de Notre-Dame-de-Pontmain auprès de différents organismes afin de collecter des informations relativement aux parcs éoliens et la faisabilité sur le territoire de la MRC Antoine-Labelle.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a eu lieu et 2 citoyens ont pris la parole.

2024-07-3537 AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de lever la séance. Il est 19h30.

Pierre Gagné
Maire

Robert Leclair
Directeur général